

Instructions pour compléter le formulaire de transfert de contingent acéricole

- 1 Inscrire les coordonnées du vendeur/propriétaire (cédant) et celles de l'acheteur/locataire (cessionnaire). Si l'acheteur/locataire n'a pas déjà un contingent, il n'a pas de numéro FPAQ (numéro de producteur acéricole). Nous allons lui créer un dossier à la Fédération et lui donner un numéro de producteur avec le transfert.
- 2 Cocher le type de transaction.
- 3 Inscrire le nom du cadastre et le numéro des lots concernés par le transfert. Vous pouvez vous référer au certificat de contingent du vendeur/propriétaire.
- 4 Inscrire le nombre d'entailles et le contingent transféré. Pour le contingent transféré, inscrire une quantité en livres ou un pourcentage. Ex. : pour une vente complète de l'érablière : 100%.
Lors d'une vente partielle d'érablière, le contingent transféré peut être inférieur jusqu'à un maximum de 10 % du prorata des entailles vendues. Si une demande de transfert partiel de contingent dépasse ce seuil, la Fédération transférera un contingent correspondant au prorata des entailles vendues.
- 5 Compléter la date de transaction pour une vente **OU** celle du début du bail pour une location.
- 6 Compléter si nécessaire.
- 7 À signer par le vendeur/propriétaire (cédant), par l'acheteur/locataire (cessionnaire) et par un témoin.
- 8 Selon le cas, joindre le document à la demande de transfert, voir page suivante.



Maison de l'UPA
555, boulevard Roland-Thérien, bureau 525
Longueuil (Québec) J4H 4G5
Tél. : 450 679-7021 - Sans frais : 1 855-679-7021
Télécopieur : 450 679-0139
Courriel : fpaq.producteurs@upa.qc.ca
Site Internet : fpaq.ca

Mise à jour : février 2017

FORMULAIRE DE TRANSFERT DE CONTINGENT ACERICOLE	
CÉDANT (Vendeur d'un lot, locataire, locataire ou vendeur d'eau)	CESSIONNAIRE (Acheteur, locataire, locataire ou acheteur d'eau)
Nom _____	Nom _____
Adresse _____	Adresse _____
Ville _____	Ville _____
Code postal _____	Code postal _____
Téléphone _____	Téléphone _____
N° FPAQ _____	N° FPAQ _____
CONTINGENT ACÉRICOLE TRANSIGÉ Vente d'un lot <input type="checkbox"/> Début d'une location <input type="checkbox"/> Fin d'une location <input type="checkbox"/> Vente d'eau <input type="checkbox"/>	
Paroisse cadastrale _____	
Lots concernés _____	
Nombre d'entailles concernées _____	
* Contingent intérimaire transigé _____ Livres	<input type="checkbox"/> Joindre une copie du certificat <input type="checkbox"/> Joindre une copie de l'acte notarié <input type="checkbox"/> Joindre une copie du bail
<small>Sauf circonstances exceptionnelles devant être expliquées à la satisfaction de la Fédération, la Fédération transférera le contingent, que ce soit à la fin d'un bail ou lors d'une vente, au prorata du nombre total d'entailles exploitées par le cédant.</small>	
Date de transaction sur l'acte de vente notarié _____	
Date de début et fin du bail pour les locations et les ventes d'eau _____	
S'il y avait des inventaires de sirop entreposés à la FPAQ, veuillez Nom du propriétaire (entreprise) : indiquer qui sera le propriétaire de ces inventaires en 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 _____	
<small>Note : Les transferts de contingents sont effectifs seulement si les lots indiqués au transfert sont exploités.</small>	
Fait à _____ le _____ 20 _____	
Je déclare avoir pris connaissance du règlement sur les contingents et déclare m'y conformer.	
Signature du cédant _____	Signature du cessionnaire _____
_____	Signature du témoin _____

RÉSERVÉ À LA FPAQ : CONFIRMATION DU TRANSFERT D'UN CONTINGENT ACÉRICOLE

La Fédération accepte de transférer un contingent acéricole du n° FPAQ _____ au n° FPAQ _____.
Le volume de contingent transféré au n° FPAQ _____ entre en vigueur le _____ et sera de _____ livres.
Remarques _____

Signature du représentant de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec

Date d'acceptation du transfert

C:\Users\T... Documents\2012\F... documents\contingents\formulaire.doc

Documents à joindre à votre demande de transfert

Selon la transaction effectuée (vente, location, etc.), en plus du formulaire de transfert de contingent complété, **vous devrez fournir à la Fédération certains documents dont voici la liste :**

→ Pour une **vente/achat d'érablière** :

- le formulaire de transfert, complété et signé par le vendeur/propriétaire (cédant) et par l'acheteur/locataire (cessionnaire).
- une copie de l'acte de vente notarié.

→ Pour une **vente/achat d'eau d'érable** :

- le formulaire de transfert, complété et signé par le vendeur/propriétaire (cédant) et par l'acheteur/locataire (cessionnaire).

→ Pour un **début de location** :

- le formulaire de transfert, complété et signé par le vendeur/propriétaire (cédant) et par l'acheteur/locataire (cessionnaire).
- un bail entre les 2 producteurs (il n'est pas obligatoire de fournir un bail notarié),
- si le lot concerné n'est pas inscrit sur le certificat du propriétaire, il nous faut une copie de l'acte notarié de l'achat de ce lot ou bien un compte de taxes nous prouvant qui est le propriétaire de ce lot afin de pouvoir l'ajouter à nos dossiers.

→ Pour une **fin de location** :

- le formulaire de transfert, complété et signé par le vendeur/propriétaire (cédant) et par l'acheteur/locataire (cessionnaire).

Comment retourner votre formulaire de transfert de contingent

→ Par **courrier** à l'adresse de la Fédération :

Fédération des Producteurs Acéricoles du Québec
555 boulevard Roland-Therrien, bureau 525
LONGUEUIL, J4H 4G5

→ Par **télécopieur** au numéro : 450 679-0139

→ Par **courriel** à l'adresse : fpaq.producteurs@upa.qc.ca

Pour informations, vous pouvez consulter le *règlement sur le contingentement de la production et de la mise en marché du produit visé par le Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec* à l'adresse internet suivante :

http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/M_35_1/M35_1R9_HTM

Pour toutes autres informations, nous contacter au numéro sans frais : 1 855 679-7021

FORMULAIRE DE TRANSFERT DE CONTINGENT ACÉRICOLE

CÉDANT (Vendeur d'un lot, locateur, locataire ou vendeur d'eau)

CESSIONNAIRE (Acheteur, locataire, locateur ou acheteur d'eau)

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Code postal _____
Téléphone _____
Courriel _____
N° FPAQ _____

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Code postal _____
Téléphone _____
Courriel _____
N° FPAQ _____

CONTINGENT ACÉRICOLE TRANSIGÉ Vente d'un lot Début d'une location Fin d'une location Vente d'eau

Paroisse cadastrale _____
Lots concernés _____
Nombre d'entailles concernées _____
Contingent intérimaire transigé _____ livres Joindre une copie du certificat
100 % en livres * _____

* Sauf circonstances exceptionnelles devant être expliquées à la satisfaction de la Fédération, la Fédération transfère le contingent, que ce soit à la fin d'un bail ou lors d'une vente, au prorata du nombre total d'entailles exploitées par le cédant.

Date de transaction sur l'acte de vente notarié _____ Joindre une copie de l'acte notarié
Date de début et fin du bail pour les locations et les ventes d'eau _____ Joindre une copie du bail

S'il y avait des inventaires de sirop entreposés à la FPAQ, Nom du propriétaire (entreprise) :
veuillez indiquer qui sera le propriétaire de ces inventaires en 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016 _____

Note : Les transferts de contingents sont effectifs seulement si les lots indiqués au transfert sont exploités.

Lors d'une vente, le cessionnaire doit fournir un plan à jour de l'érablière avec un contour GPS ainsi qu'un inventaire forestier évaluant le nombre d'entailles exploitées sur cette érablière

Fait à _____ le _____ 20 _____

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement sur les contingentements et déclare m'y conformer.

Signature du cédant : _____ Signature du cessionnaire : _____
Signature du témoin : _____

RÉSERVÉ À LA FPAQ : CONFIRMATION DU TRANSFERT D'UN CONTINGENT ACÉRICOLE

La Fédération accepte de transférer un contingent acéricole du n° FPAQ _____ au n° FPAQ _____.
Le volume de contingent transféré au n° FPAQ _____ entre en vigueur le _____ et sera de _____ livres.
Remarques : _____